

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4240068	13006017	40001212 40001244 40001321 20074811 20076594 20077546 20080490 20081581	Veste de pluie homme

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200257	980 anthracite	100% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200733	999 noir	73% Polyester / 16% polyéthylène / 11% polyuréthane

Reflex-Material :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2019 - Protection contre la pluie (Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 4 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport de test N° ZH515 209603.1

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 16.10.24



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement